

Sur proposition de M. l'échevin CLEARHUE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

22.—De la Commission de l'Aqueduc,

(a) demandant un crédit de \$28,000 pour la pose de tuyaux.

(b) pour opérer le virement de certains item de ses crédits.

Renvoyés à la Commission des Finances.

23.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de rembourser à la "Waterous Engine Works" son dépôt de \$200 re réparations à la pompe à vapeur Clapp & Jones.

Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin McKENNA, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

24.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage;

(a) à l'effet de permettre à M. F. Sévérin Daoust d'installer une forge au No. 131 rue Sanguinet.

(c) à l'effet de permettre à M. Napoléon Lauzon de tenir et de vendre du bois de chauffage au No 215 de la rue McCord;

(d) pour permettre à la "John D. Gray & Co. Ltd." de construire un édifice à six étages au No 340 rue Notre-Dame-Ouest.

Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin NAULT, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

25.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de payer une indemnité de \$1,000 aux héritiers légaux de feu le capitaine Wm Deegan.

Renvoyé à la Commission des Finances.

26.—De la Commission des Parcs et Traverses, pour renouveler certains privilèges.

Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin STEARNS, il est

Résolu: Que le rapport de la Commission des Parcs et Traverses, présentement devant le Conseil, soit amendé, en en retranchant les 6 derniers paragraphes relatifs à la location d'un bâtiment au "Metropolitan Golf Club" et que, ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'opérer le virement de montants de \$25 et de \$150.

Renvoyé à la Commission des Finances.

28.—De la Commission de l'Hôtel de Ville:

(a) demandant un crédit de \$975 pour l'installation d'une chambre de toilette dans une des anti-chambres du Conseil;

(b) à l'effet d'adjuger à la "Bell Telephone Co." le contrat pour l'établissement d'un système de téléphone pour le service des Alarmes.

Renvoyés à la Commission des Finances.

29.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet de faire signifier un protêt à la "Merchants Telephone Co." pour la forcer à enlever ses téléphones des édifices municipaux.

M. l'échevin L'Espérance, appuyé par M. l'échevin O'Connell,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin LAVIOLETTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit renvoyé à la Commission des Finances.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

30.—M. l'échevin Giroux parle des difficultés avec lesquelles la Commission des Finances est aux prises. Les assemblées sont suspendues, et il aimerait à savoir si les échevins peuvent compter sur une prochaine réunion de cette Commission.

Son Honneur le Maire informe le Conseil qu'il avait convoqué, il y a quelques jours, une assemblée spéciale des présidents des commissions afin de les mettre au courant de la situation, ce qu'il a cru de son devoir de faire, en sa qualité de Maire de la Cité. C'est au Conseil qu'il incombe maintenant d'agir comme il l'entendra. Il a ap-

On motion of Ald. CLEARHUE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

22.—From Water Committee:

(a) For an appropriation of \$28,000 to lay pipes,

(b) To vary certain items of their appropriations.

Referred to Finance Committee.

23.—From Fire and Light Committee, to refund to the Waterous Engine Works, their deposit of \$200 re repairs to Clapp & Jones fire engine.

On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. McKENNA, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

24.—From Fire and Light Committee:

(a) To allow J. P. Bélair to store and sell gasoline at No. 1811 Ste. Catherine street;

(b) To allow F. Sévérin Daoust to erect a blacksmith shop, No. 131 Sanguinet street.

(c) To allow Napoléon Lauzon to store and sell cord wood, No. 215 McCord street.

(d) To allow The John D. Ivey & Co. Ltd, to erect a six story building at No 340 Notre Dame street West.

On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. NAULT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25.—From Fire and Light Committee, to pay an indemnity of \$1,000 to legal heirs of late captain Wm. Deegan.

Referred to Finance Committee.

26.—From Parks and Ferries Committee to renew certain privileges.

On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. STEARNS, it was

Resolved: That the report of the Parks & Ferries Committee now before the Council be amended by striking therefrom the 6 last paragraphs in connection with the renting of certain building to the Metropolitan Golf Club and that, so amended, said report be received and adopted.

27.—From Parks and Ferries Committee, to vary \$25 and \$150.

Referred to Finance Committee.

28.—From City Hall Committee:

(a) For an appropriation of \$975 to instal a lavatory in the Council ante-room;

(b) To award contract to the Bell Telephone Co, for the installation and construction of a telephone system for the Fire Alarm department.

Referred to Finance Committee.

29.—From City Hall Committee to serve a protest on The Merchants Telephone Co. compelling said company to remove their telephones from the municipal buildings.

Ald. L'ESPERANCE moved, seconded by Ald. O'CONNELL,

"That said report be adopted."

Moved in amendment by Ald. LAVIOLETTE, seconded by Ald. GIROUX,

That said report be referred to the Finance Committee.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

30.—Ald. Giroux raised the question of the difficulty that had overtaken the Finance Committee. The meetings were suspended, and he would like to be informed whether the aldermen could depend on the Finance Committee meeting shortly.

Mayor Payette remarked that he had a few days ago called a special meeting of the chairmen of Committees to set before them the position of affairs, which he thought he was obliged to do, as Mayor of the City. It then re-